

GF EUROPE MEGATRENDS ISR

Interview gérants
Juin 2024



par Vincent CHAMPION
et Benoit TRIUX
Gérants Actions
Generali Asset Management

Investir dans l'avenir et la croissance durable Combiner convictions et durabilité

Vous co-gérez le fonds GF Europe Megatrends ISR, pourriez-vous nous décrire la spécificité de votre fonds ?

Investir sur les mégatendances est une stratégie intéressante pour les investisseurs qui cherchent à diversifier leur portefeuille et à capitaliser sur les changements structurels à long terme dans l'économie et la société, dit Megatendances (ou « megatrends » en anglais)

Pour ce fonds multi thématique actions européennes nous avons sélectionné quatre transformations majeures et durables à savoir : le changement climatique, l'automatisation, les nouveaux modes de consommation, la santé de demain.

Nous sommes convaincus que ces transformations créent de nouvelles opportunités de croissance à long terme pour les entreprises les mieux positionnées ; par exemple, Veolia environnement, leader mondial de l'économie circulaire, a une expertise mondiale reconnue en matière de traitement des eaux.

Nous sommes également réactifs afin de capter les opportunités de marché. La gestion du fonds est flexible et active. En effet, l'allocation entre les thèmes est dynamique ; à titre d'exemple, il y a plus d'un an, l'allocation sur le thème du changement climatique a été réduite. Récemment, nous avons augmenté de manière sélective nos investissements sur les petites et moyennes valeurs. Notre équipe de gestion a en effet une expertise reconnue sur les valeurs européennes des grandes aux petites capitalisations.

Enfin, notre approche ESG est pleinement en accord avec notre démarche d'investissement responsable qui s'inscrit en soutien aux entreprises sur le long terme.

Pourriez-vous revenir sur un des thèmes à savoir l'automatisation ?

Les innovations technologiques s'accélèrent à une vitesse jamais connue dans l'histoire. L'intelligence artificielle générative n'est certes pas née avec ChatGPT mais sa vitesse de diffusion est sans précédent (200 million d'utilisateurs en 6 mois). Ce n'est pas un « effet de mode » mais une vraie « révolution industrielle 5.0 ». C'est la raison pour laquelle l'intelligence artificielle ne se limite pas aux nouvelles technologies mais s'élargit à la voiture électrique autonome et l'industrie.

Parmi les bénéficiaires de l'IA générative, il y a bien évidemment les sociétés de semi-conducteurs dont le marché va doubler d'ici 2030¹. J'étais à un congrès fin mai à Anvers. L'Europe joue un rôle de premier plan avec de grands centres de recherches et des sociétés leaders. Je citerai notamment ASM International, société peu connue mais avec un leadership technologique pour la fabrication des puces et mémoires.

Les innovations technologiques s'accélèrent à une vitesse jamais connue dans l'histoire ”

¹ Source : avril 2024, <https://www.latribune.fr/technos-medias/electronique/semi-conducteurs-micron-va-construire-deux-usines-aux-etats-unis-en-echange-d-une-subsidation-colossale-996252.html>

Votre fonds est labélisé ISR. Comment s'articule votre approche extra-financière ?

Le fonds est labélisé ISR, article 8 SFDR, avec une approche ESG avant tout « pragmatique et constructive ».

Pragmatique car selon Generali Asset Management, l'ESG ne signifie pas exclure un ou plusieurs secteurs. Dans le cadre de la transition énergétique nous avons besoin du gaz naturel (GNL) en complément des énergies renouvelables ; c'est pourquoi le fonds n'exclut pas le secteur de l'énergie. Le fonds est par exemple investi dans la société Technip Energies, société d'ingénierie française spécialisée dans les usines de liquéfaction du GNL mais aussi des projets de capture de carbone, kérosène vert, ...

Notre approche dite « best in class » consiste à favoriser les titres les mieux notés dans leurs secteurs respectifs avec l'exclusion d'au moins 20% de l'univers.

« Constructive » car Generali Asset Management a une démarche d'engagement actionnarial avec certaines entreprises pour améliorer leurs pratiques.

Pourriez-vous revenir sur votre politique d'engagement actionnarial ?

Plutôt que des communiqués de presse ou des articles expliquant aux dirigeants d'entreprises ce qu'ils doivent faire en matière d'ESG, chez Generali Asset Management, nous préférons le dialogue « exigeant et concret », si besoin en associant d'autres investisseurs influents. L'objectif est d'aboutir à des changements des pratiques de l'entreprise. C'est ce que nous appelons l'engagement actionnarial dit à « impact ».

A titre d'exemple, Generali Asset Management a travaillé en étroite collaboration avec le top management d'une grande société française sur leur plan climat. Notre engagement a déjà abouti à des actions concrètes, vérifiables et le dialogue continue.

Sur l'année en cours, Generali Asset Management a prévu d'engager environ un quart des sociétés investies dans **GF Europe Megatrends ISR**.

Se limiter aux marchés européens n'est-il pas un handicap ?

Investir dans un fonds de mégatendances en Europe peut offrir des opportunités.

Il n'aura échappé à personne que l'Europe est fortement engagée dans le climat mais aussi le digital : l'Europe vise une neutralité carbone en 2050 et a adopté un plan d'investissement vert doté de plus de 700Mds€. Sur le digital, l'Europe a aussi financé de nombreux projets ciblés et des usines de semiconducteurs, de batteries électriques sont en cours de construction.

Le marché européen est aussi attractif en terme de valorisation et de profondeur ; l'Europe est fortement décotée par rapport au marché américain même si on exclut les « 7 magnifiques » (Nvidia, Amazon, ..). Et en Europe, nous avons aussi « nos magnifiques ».

A côté des grands leaders mondiaux que sont LVMH, ASML, Novo Nordisk, il y a aussi de nombreuses sociétés de tailles petites et moyennes à la pointe de l'innovation. Par exemple, parmi celles-ci, **GF Europe Megatrends ISR** est investi en Esker, leader mondial des logiciels de facturation électroniques pour les entreprises.

Comment se comporte le fond dans cet environnement plus incertain sur l'inflation, la croissance et in fine les perspectives de taux des banques centrales ?

Les valeurs de croissance et de technologie se sont particulièrement distinguées à la hausse sur les deux premiers mois de l'année 2024.

Mais depuis cette date, les scénarii d'inflation et de croissance sont moins clairs et les performances des valeurs décotés se sont repris. Nous sommes restés disciplinés sur les valorisations et diversifiés en termes de secteurs.

Investir dans un fonds de mégatendances en Europe peut offrir des opportunités ”

Les investisseurs ne doivent investir dans le Fonds qu'après avoir examiné attentivement les documents réglementaires correspondant.

GF Europe Megatrends ISR est un fonds de droit français dont la société de gestion est Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits et services fournis par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio sont exclusivement données à titre purement informatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie, une offre ou une recommandation personnalisée en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation implicite ni explicite d'une stratégie ou d'un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Nous ne pouvons garantir que les performances futures auront une quelconque correspondance avec les performances mentionnées dans le présent document. Avant d'adopter toute décision d'investissement, le client doit lire attentivement, le cas échéant, le formulaire de souscription, et la documentation d'offre (y compris le DIC, le prospectus, le règlement du fonds ou les statuts selon le cas), qui doivent être remis avant toute souscription. La documentation relative à l'offre est disponible à tout moment, gratuitement et dans les langues concernées sur notre site Internet (www.generali-am.com) et auprès des distributeurs. Une copie papier de la documentation de l'offre peut également être demandée gratuitement à la Société de Gestion. Veuillez noter que la Société de Gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation du fonds concerné conformément à l'article 93 a de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 a de la directive 2011/61/UE. Pour un résumé de vos droits d'investisseur et des directives relatives à une action individuelle ou collective pour un litige sur un produit financier au niveau de l'UE et dans votre pays de résidence, veuillez vous référer à la documentation d'offre du fonds ainsi qu'au Document d'information contenu dans le rubrique « Nous connaître » sur le lien suivant : www.generali-am.com. Certaines informations contenues dans cette publication ont été obtenues auprès de sources extérieures à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio. Bien que ces informations soient considérées comme fiables aux fins utilisées ici, aucune déclaration n'est faite quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.



Visitez notre site internet :
www.generali-investments.com



et sur Youtube :
Generali Investments



sur LinkedIn :
Generali Investments



GENERALI
INVESTMENTS